



**HAL**  
open science

## Naissance d'une peur irraisonnée vis-à-vis des cosmétiques : la cosmétophobie

Laurence Coiffard, Celine Couteau

### ► To cite this version:

Laurence Coiffard, Celine Couteau. Naissance d'une peur irraisonnée vis-à-vis des cosmétiques : la cosmétophobie. *La Peauologie - Revue de sciences sociales et humaines sur les peaux*, 2019, (Peau)lluant. Les toxiques à notre contact, 3, pp.13-24. halshs-02504824v1

**HAL Id: halshs-02504824**

**<https://shs.hal.science/halshs-02504824v1>**

Submitted on 11 Mar 2020 (v1), last revised 20 Jun 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La Peauologie

HIVER 2019

NUMÉRO 3



# NAISSANCE D'UNE PEUR IRRATIONNÉE VIS-À-VIS DES COSMÉTIQUES

LA COSMÉTOPHOBIE

**Laurence COIFFARD, Céline COUTEAU**

Référence électronique

Coiffard L., Couteau C. (2019). « Naissance d'une peur irraisonnée vis-à-vis des cosmétiques : la cosmétophobie », *La Peulogie* 3, mis en ligne le 18 décembre 2019, [En ligne] URL : <http://lapeaulogie.fr/naissance-dune-peur-irraisonnee-vis-a-vis-des-cosmetiques-la-cosmetophobie/>

## RÉSUMÉ

Alors que pendant des millénaires, on s'est peu soucié de la nocivité des produits appliqués sur la peau, a surgi, au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, une peur des cosmétiques, peur à laquelle nous donnons le nom de cosmétophobie. Cette peur est née des travaux concernant plusieurs classes de substances, en particulier les conservateurs et les filtres UV. Dans le cas des dérivés de l'acide *p-aminobenzoïque* connus sous le nom de parabens, par exemple, des biais méthodologiques ont été identifiés, mais la médiatisation des conclusions des études a abouti à un rejet massif de cette famille de conservateurs chez certains utilisateurs. Il convient de redonner confiance au consommateur « cosmétophobe » car les alternatives vers lesquelles il se tourne ne sont pas dénuées d'effets indésirables.

## MOTS CLEFS

cosmétique, peur, cosmétophobie, parabens, pétrole, glycols

## INTRODUCTION

L'utilisation des cosmétiques est aussi vieille que l'histoire de l'Homme et depuis « l'invention » de l'écriture, des références à des « recettes » utilisées à des fins d'embellissement en témoignent. C'est ainsi, que dans l'Antiquité, Egyptiens, Grecs et Romains avaient recours à des produits d'hygiène, à des produits qualifiés aujourd'hui de produits de soin et à du maquillage. Des disciplines comme la toxicologie n'existant pas et ce jusqu'à un passé proche, les conséquences de l'application des préparations sur la peau n'étaient pas connues précisément et systématiquement, d'où l'emploi réitéré de substances éminemment toxiques comme la céruse, par exemple, ce carbonate de plomb utilisé par les membres des classes dirigeantes pour blanchir le teint<sup>[1]</sup>.

Une première prise de conscience des conséquences néfastes possibles de l'application de produits cosmétiques date de l'Affaire du talc Morhange (1972-1980). En effet, dans ce contexte resté tristement célèbre, 36 nourrissons décèderont suite à un geste extrêmement banal au XX<sup>ème</sup> siècle : le fait de poudrer les fesses des bébés, afin d'éviter l'érythème fessier. Une erreur de manipulation, conduisant à introduire une quantité excessive d'hexachlorophène dans le produit fini, survenue dans les locaux de la société Givaudan qui fabrique ce talc, va donc avoir des conséquences dramatiques et, aspect positif de la situation, déboucher sur la première réglementation des cosmétiques, en France et en Europe. En effet, face à l'émotion provoquée dans la société française, Simone Veil, alors ministre de la Santé, promulgue en 1975, la première loi offrant un cadre réglementaire à la fabrication des produits cosmétiques<sup>[2]</sup>. Au niveau européen, dès l'année suivante va être proposée une Directive, de nombreuses fois modifiées depuis et qui a finalement laissé la place, il y a quelques années à un Règlement<sup>[3]</sup>.

Objectivement, et même si la réglementation est encore perfectible, son respect strict par une société qui met sur le marché des produits cosmétiques assure au consommateur un niveau de sécurité d'emploi élevé en France. Pourtant, un certain nombre de personnes ont peur de nombreux ingrédients, des parabens, par exemple, pour ne citer qu'eux. En 2016, le mot de « cosmétophobie » a été proposé, par analogie avec le terme de corticophobie, utilisé dans le domaine médical, pour désigner la défiance de certains patients vis-à-vis des corticoïdes.

---

1. Lanoë C., (2007), « Les techniques de blanchiment du visage à l'époque moderne », *Communications*, 81, 107-120.

2. Martin-Bouyer G., Toga M., Lebreton R., Stolley P.D., Lockhart J., (1982), "Outbreak of accidental hexachlorophene poisoning in France", *The Lancet*, 319/8263, 91-95.

3. Coiffard L., Couteau C. (2017), « De l'influence de scandales sanitaires sur la réglementation des produits cosmétiques », *Médecine & Droit*, 2017, 51-55.

Nous nous proposons, ici, de détailler les ingrédients pointés du doigt par les cosmétophobes. Nous décrivons le point de départ des différentes polémiques et nous exposerons les raisons de leur persistance.



Albert Coiffard J-C., (2019), *Faut-il avoir peur des cosmétiques ?* [Collage]

## 1. LES INGRÉDIENTS GÉNÉRATEURS DE COSMÉTOPHOBIE

### 1.1. LES CONSERVATEURS, UNE CLASSE D'INGRÉDIENTS TRÈS DÉCRIÉE

Cette catégorie d'ingrédients est particulièrement concernée par la cosmétophobie, un certain nombre de conservateurs étant tout spécialement mis en avant et sources de polémiques. Il convient de rappeler que ces substances sont indispensables dans une très grande majorité de cas et sont incorporées aux formules afin d'éviter le développement de micro-organismes (bactéries et champignons) au cours de l'utilisation du produit.

### 1.1.1. ASPECTS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES CONSERVATEURS

Les conservateurs pouvant être utilisés en formulation cosmétique sont inscrits à l'Annexe V du Règlement (CE) N°1223/2009. Leur emploi est encadré en ce qui concerne leur concentration limite d'emploi et le type de produits dans lesquels on peut en retrouver. Sont distingués ainsi des conservateurs à champ d'application très large, comme l'acide sorbique utilisable dans tout produit cosmétique et à l'opposé d'autres conservateurs de champ d'application très restreint comme le thiomersal limité aux produits pour les yeux. Entre les deux, se trouvent toutes les nuances possibles.

Ce rappel fait, nous allons aborder deux exemples : celui « emblématique » des parabens (nom générique qui désigne une famille de molécules dérivées de l'acide *p*-hydroxybenzoïque) et celui du phénoxyéthanol.

### 1.1.2. COSMÉTOPHOBIE ET PARABENS

Évoquer les parabens lors d'un repas de famille est aussi périlleux que de parler politique, glyphosate ou remboursement de l'homéopathie. Le sujet est houleux et ne laisse personne indifférent. Les « anti-parabenards » (ou détracteurs des parabens) et les « parabenards » (ou défenseurs des parabens) s'opposent sur leur sujet de prédilection avec des arguments plus ou moins percutants. Dans tous les cas, des êtres humains courageux se lèvent pour remettre les données de la Science au centre des débats (rappelons l'article « Vivent les parabènes » de Jean Revuz paru dans le volume 136 des *Annales de Dermatologie et Vénérologie* de mai 2009<sup>[4]</sup>).

Par analogie avec la grande peur de l'an Mil<sup>[5]</sup>, qu'elle soit mythe ou réalité, nous définissons les années 2000, comme les années de la grande peur. Un certain nombre de polémiques vont naître après la publication de travaux relayés très rapidement par les médias et depuis lors fortement controversés.

En 2002, Philippa Darbre, une scientifique britannique, publie les résultats de ses travaux sur les parabens dans *The Journal of Steroid Biochemistry and Molecular Biology*. Il s'agit de la mise en évidence de l'effet œstrogénique de quatre parabens (méthyl-, éthyl-, n-propyl- et n-butylparaben) sur cellules

---

4. Revuz J., (2009), « Vivent les parabènes », *Annales de Dermatologie et de Vénérologie*, 136/5, 403-404.

5. Pastré O. (2011), « La crise alimentaire n'est pas une fatalité », in P. Jacquet et J.H. Lorenzi (dir.), *Les Nouveaux équilibres agro-alimentaires mondiaux*, Paris, PUF, 27-33.

MCF7 issues de carcinomes mammaires<sup>[6]</sup>. Somme toute un résultat pas vraiment nouveau, puisque les travaux de Dodds et Lawson avaient déjà montré, il y a 80 ans (!) que les composés benzyliques hydroxylés en para (cela en fait un « paquet » de substances concernées !) présentaient une activité œstrogénique<sup>[7]</sup> !

Dans les années qui vont suivre, Philippa Darbre et ses collaborateurs vont continuer à travailler sur le même thème et publier les résultats de leurs recherches dans *Journal of Applied Toxicology*<sup>[8]</sup> en 2004. Celles-ci tendent à établir un lien de cause à effet entre l'utilisation de cosmétiques appliqués dans la zone axillaire et le développement d'un cancer du sein. La présence de parabens, entrant dans la formule d'un grand nombre de cosmétiques et en particulier de déodorants, constitue une véritable révélation pour la chercheuse ! Les responsables du cancer du sein œstrogéno-dépendant sont donc tout trouvés : il s'agit des parabens et plus particulièrement des parabens contenus dans les cosmétiques ! L'information va être relayée de multiples fois par divers canaux et donc affoler nombre de consommatrices ! Pourtant, très rapidement, la communauté scientifique s'est rendue compte que l'étude de Darbre et *al.* présentait de nombreux biais<sup>[9]</sup>. Rien n'y fera, d'autant plus que, deux ans plus tard, Philippa Darbre va à nouveau confirmer son alerte. Elle rappelle que 90 % des cancers du sein sont liés à des facteurs environnementaux qu'elle énumère, il faut bien le reconnaître, en toute honnêteté : l'alimentation, le tabagisme, la consommation d'alcool, les irradiations. Le facteur le plus important reste, selon elle, l'exposition aux œstrogènes, tout au long de la vie. Une exposition endogène est, bien sûr, évoquée avec différents cas de figures que sont les pubertés précoces, les ménopauses tardives, la nulliparité, un âge tardif pour la première grossesse, le fait d'allaiter. Est ajoutée, comme source exogène, la pilule contraceptive ou le traitement hormonal substitutif (THS) résultant d'un choix personnel. Outre les parabens, elle désigne comme responsables un certain nombre d'ingrédients cosmétiques (tableau 1).

6. Byford J.R., Shaw L.E., Drew M.G., Pope G.S., Sauer M.J., Darbre P.D., (2002), "Oestrogenic activity of parabens in MCF7 human breast cancer cells", *The Journal of Steroid Biochemistry and Molecular Biology*, 80/1, 49-60.

7. Dodds E.C., Lawson W., (1938), "Molecular structure in relation to oestrogenic activity. compounds without a phenanthrene nucleus", *Proceedings of the Royal Society of London. Series B*, 125, 222-232.

8. Darbre P.D., Aljarrah A., Miller W.R., Coldham N.G., Sauer M.J., Pope G.S., (2004), "Concentrations of parabens in human breast tumours", *Journal of Applied Toxicology*, 24/1, 5-13.

9. Golden R., Gandy J., (2004), "Comment on the publication by Darbre et al. (2004)", *Journal of Applied Toxicology*, 24/4, 297-299.

INGRÉDIENT	FONCTION/ COSMÉTIQUE	PREUVE DE LEUR PASSAGE AU NIVEAU DU SEIN
<b>PARABENS</b>	CONSERVATEURS	PRÉSENCE DANS LE TISSU MAMMAIRE
<b>SELS D'ALUMINIUM</b>	ANTIPERSPIRANT	PASSAGE DANS LE SANG
<b>CYCLOSILOXANES</b>	CONDITIONNEUR	PÉNÉTRATION DANS LA PEAU
<b>TRICLOSAN</b>	DÉODORANT/ ANTITRANSPIRANT	PASSAGE DANS LE LAIT
<b>FILTRES SOLAIRES</b>	ABSORBENT LES UV	PÉNÉTRATION DANS LA PEAU/ PASSAGE DANS LE LAIT
<b>ANTHRAQUINONES (ALOE VERA)</b>	CICATRISANT	/
<b>MIROESTROL/ DEOXYMIROESTROL (PUERARIA)</b>	AUGMENTE LE VOLUME DES SEINS	ALLÉGATION EN EST UNE PREUVE

Tableau 1 : Les ingrédients œstrogéniques selon Philippa Darbre d'après<sup>10</sup>

On peut constater que sont ici mis sur le même plan des ingrédients dont il faut effectivement se méfier comme la plante du genre *Pueraria* et des ingrédients utilisés de longue date par l'industrie cosmétique. La preuve de leur passage dans la circulation sanguine et par là-même dans le tissu mammaire ne constitue pas une preuve en soi d'un quelconque effet œstrogénique.

Il apparaît clairement que, pour atteindre un effet similaire à celui de l'œstradiol, il faut 5 millions de fois plus de méthylparaben (le paraben jugé le moins œstrogénique) et 35 000 fois plus d'isobutylparaben (le paraben jugé le plus œstrogénique). Ces résultats sont rassurants lorsque l'on sait que les phyto-œstrogènes de soja, par exemple, sont, quant à eux, seulement 50 à 100 fois moins œstrogéniques que la molécule de référence...

Il ne faut pas oublier que les parabens sont utilisés depuis les années 1920 dans le domaine médical, ce qui donne un excellent recul concernant leurs propriétés<sup>11</sup>. Ils présentent l'avantage d'avoir un large spectre d'action, d'être bien tolérés (non irritants, non allergisants), d'être stables dans une large gamme de pH, d'être suffisamment stables en présence d'eau pour protéger les formules contenant un fort pourcentage de phase aqueuse. Les travaux de Philippa Darbre ont fait couler beaucoup d'encre et déclenché des vagues de reformulation dans l'industrie cosmétique. Les produits « sans paraben » ou *paraben-free* posent le problème du remplacement de ces conservateurs.

10. Darbre P.D., (2006), "Environmental oestrogens, cosmetics and breast cancer", 20/1, 121-143.

11. Liebert N.A., (1984), "Final report on the safety assessment of methylparaben, ethylparaben, propylparaben and butylparaben", *Journal of the American College of Toxicology*, 3, 147-209.

Pour autant, les parabens à courte chaîne (méthyl-, éthyl-, propyl-, butyl-) figurent toujours à l'annexe V du Règlement (CE) N°1223/2009. Il convient de signaler que les conservateurs de remplacement (générateurs de formol, méthylisothiazolinone...) posent plus de problèmes que les parabens eux-mêmes...

Il s'avère que les parabens, loin d'être aussi redoutables qu'on a bien voulu le dire, sont des conservateurs considérés comme sûrs d'emploi. Ils sont autorisés, outre le domaine cosmétique, dans le secteur alimentaire (il s'agit des additifs E214-E219) ainsi que dans l'industrie pharmaceutique. On peut même dire que les parabens sont ubiquitaires dans notre environnement puisqu'ils sont aussi présents dans la nature (fruits rouges tels que la mûre, la fraise ou le cassis, mais aussi l'oignon, la carotte...)

Il n'y a donc pas de quoi s'inquiéter, mais le mal est fait et il est, malheureusement, très difficile de faire comprendre aux consommateurs que tout ce qui a pu être dit sur les parabens était loin d'être vrai. Revenir en arrière sera certainement extrêmement difficile, même si la communauté scientifique est désormais unanime sur le fait qu'ils permettent d'assurer la conservation des produits dans de bonnes conditions<sup>[12]</sup>. Cette situation illustre parfaitement l'assertion de Jean Cocteau dans *Journal d'un inconnu* (1953) : « Idem des fausses nouvelles qui galopent à toutes jambes, alors qu'on s'épuise pour en répandre une vraie, sans y parvenir. »

Il est toujours important de rétablir la vérité scientifique et concernant les parabens il convient de garder à l'esprit que ces ingrédients sont sûrs d'emploi.

### 1.1.3. COSMÉTOPHOBIE ET PHÉNOXYÉTHANOL

L'exemple du phénoxyéthanol est assez similaire à celui des parabens. Il s'agit d'un éther de glycol aromatique, à propriétés antimicrobiennes. Sous le nom générique d'éthers de glycols, on regroupe un grand nombre de substances, une trentaine étant d'intérêt industriel. La classification de certains d'entre eux comme toxiques pour la reproduction<sup>[13]</sup> a créé la polémique et une confusion savamment entretenue dans l'esprit des consommateurs s'est faite jour.

L'ANSM, en respect du principe de précaution, recommande de ne pas utiliser de phénoxyéthanol dans les produits cosmétiques destinés au siège des bébés et souhaite élargir cette mesure aux lingettes qui sont souvent utilisées pour nettoyer le siège des jeunes enfants.

12. Sasseville D., Alfalah M., Lacroix J.P., (2015), « Parabenoia » Debunked, "Who's Afraid of Parabens?", *Dermatitis*, 26/6, 254-259.

13. Fiche solvants ED4222, INRS.

## 1.2. COSMÉTOPHOBIE ET SOUS-PRODUITS DE LA CHIMIE DES PÉTROLES

Sous le terme générique de sous-produits de la chimie des pétroles, on englobe la paraffine liquide (souvent encore désignée dans le langage courant par huile de paraffine), la vaseline et la paraffine. Il s'agit de substances composées d'hydrocarbures saturés à chaînes linéaires, ramifiées ou cycliques. La chaîne carbonée principale comporte généralement plus de 16 atomes de carbone. Ces hydrocarbures saturés sont appelés *Mineral oil saturated hydrocarbons (MOSH)*. Les matières premières incorporées dans les produits cosmétiques sont obtenues à partir des huiles brutes qui ont subi différentes étapes de raffinage (distillation, extraction, cristallisation) et de purification (traitement acide et/ou hydrogénation catalytique). Le but de ce processus est d'éliminer les substances présentant un potentiel carcinogène. Il conviendra de réduire au maximum la teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (*HAP*) et plus généralement en composés aromatiques que sont les *Mineral oil aromatic hydrocarbons (MOAH)*. Les sous-produits de la chimie des pétroles présentent de nombreux avantages car ils sont inertes chimiquement ; ils ne sont pas susceptibles de s'oxyder et ils sont dotés de propriétés qui favorisent la protection de la peau et son hydratation<sup>[14]</sup>. Paraffine, paraffine liquide et vaseline blanche sont des matières premières inscrites à la Pharmacopée Européenne (7<sup>ème</sup> édition). Des critères de pureté y sont mentionnés et le respect de ces critères permet de formuler des produits sans danger pour le consommateur. On est donc dans ce cas aussi face à une peur irraisonnée.

## 1.3. COSMÉTOPHOBIE ET GLYCOLS

Comme évoqué précédemment, les éthers de glycols constituent une vaste famille de solvants. Nous ne nous intéresserons ici qu'à une substance que l'on peut retrouver dans les produits cosmétiques, en tant qu'agent humectant : le propylène-glycol.

Le propylène-glycol ne doit pas être considéré comme très toxique en exposition aiguë. Il est considéré comme peu toxique en exposition répétée ou prolongée. On peut le classer comme un irritant sévère pour les yeux, mais pas pour la peau. Il n'est pas mutagène. Les données disponibles ne montrent pas d'effet cancérigène chez le rat et la souris. Il n'agit ni sur la fertilité ni sur le développement des animaux<sup>[15]</sup>. Les résultats des évaluations de l'innocuité du propylène-glycol effectuées aussi bien par la *Food and Drug Administration*

---

14. <https://theconversation.com/des-impuretes-dans-les-cosmetiques-broutilles-89412>

15. [http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refNRS=FICHETOX\\_226](http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refNRS=FICHETOX_226)

(FDA) ou l'*Agency for Toxic Substances and Disease Registry* (ATSDR) sont cohérents et amènent à la conclusion que le propylène-glycol représente un risque très faible pour la santé humaine<sup>[16]</sup>.

L'approche rationnelle concernant ce solvant ne permet nullement de l'écartier des formules cosmétiques et toute stigmatisation de cet ingrédient relève de motifs qui ne sont pas scientifiques.

#### 1.4. COSMÉTOPHOBIE ET FILTRES UV

La peur des filtres UV est née à la même période que celle des parabens. En effet, tout commence au début des années 2000 avec une publication parue dans une revue d'éco-toxicologie. Margret Schlumpf, chercheuse au laboratoire de Pharmacologie et Toxicologie de l'Université de Zurich, s'intéresse aux filtres UV utilisés dans les produits de protection solaire et à leur impact sur l'environnement<sup>[17]</sup>. Pendant plusieurs années, elle va centrer son activité de recherche sur l'activité œstrogénique des ingrédients en question, instillant finalement une peur des produits de protection solaire en particulier et des cosmétiques en général.

Il faut avoir présent à l'esprit que le benzylidène-camphre et la benzophénone-2, par exemple, qui possèdent un caractère œstrogénique similaire sont, en fait, environ 35 000 fois moins actifs que l'œstradiol, la molécule de référence. Leur impact sur l'environnement et sur l'homme reste donc à prouver. Il paraît étonnant d'incriminer ouvertement les filtres UV dans des désordres environnementaux et des pathologies humaines sans faire état d'autres sources possibles d'œstrogènes.

On rappellera aussi que l'OMS déplore 132 000 nouveaux cas de mélanome chaque année dans le monde et des milliers de décès seraient imputables à ce dernier et aux autres cancers cutanés. La protection topique occupe une place prépondérante dans la stratégie globale de prévention. En effet, il est désormais clairement établi que l'application d'un produit de protection solaire permettrait de prévenir les effets nocifs du rayonnement ultraviolet sur la peau,

16. Fowles J.R., Banton M.I., Pottenger L.H. (2013), "A toxicological review of the propylene glycols", *Critical Reviews in Toxicology*, 43/4, 363-390.

17. Schlumpf M., Cotton B., Conscience M., Haller V., Steinmann B., Lichtensteiger W., (2001), "In vitro and in vivo estrogenicity of UV screens", *Environmental Health Perspectives*, 109, 239-244.

à savoir les carcinomes et les kératoses actiniques<sup>[18][19][20]</sup>. La cosmétophobie, dans ce cas précis, est donc d'autant plus dangereuse !

### 1.5. LA COSMÉTOPHOBIE ET LES « SULFATES »

Cette forme de cosmétophobie est sans doute la plus récente car elle fait écho, d'une certaine manière à la mode du *no-shampoo* ou *no-poo*, venue des Etats-Unis et qui tendrait à bannir d'une façon radicale les shampooings. Eau claire, les adeptes de cette mode ont alors recours, pour l'hygiène de leurs cheveux et de leur cuir chevelu, à du bicarbonate de soude, du vinaigre de cidre ou tout simplement de l'Eau claire<sup>[21][22]</sup>.

Dans un premier temps, il s'agit de dire ce que l'on entend par « sulfates » pour comprendre pourquoi certains veulent s'en défaire. Il ne s'agit bien évidemment pas du sulfate de sodium ( $\text{Na}_2\text{SO}_4$ ) et autres sels minéraux, mais des lauryléthersulfates. Il s'agit de tensioactifs anioniques très courants dans les shampooings du commerce, très appréciés pour leur effet détergent et leur pouvoir moussant.

Un certain effet irritant peut leur être reconnu. Toutefois, ce caractère ne doit en aucun cas les faire craindre comme des matières premières dangereuses et ce d'autant plus qu'ils ne sont pas utilisés seuls mais que, pour former la base lavante du shampooing, ils sont associés à des tensioactifs amphotères et/ou non ioniques<sup>[23]</sup>.

---

18. Couteau C., Coiffard L. (2018), « Marre de cette mention-là ! », *Regard sur les cosmétiques* [En ligne] <https://www.regard-sur-les-cosmetiques.fr/nos-regards/marre-de-cette-mention-la-512/>

19. Young A.R., Claveau J., Rossi A.B., (2017), "Ultraviolet radiation and the skin: photobiology and sunscreen photoprotection", *Journal of the American Academy of Dermatology*, 76/3 (suppl 1), S100-S109.

20. Sandhu P.K., Elder R., Patel M., (2016), "Community-wide interventions to prevent skin cancer: two Community Guide systematic reviews", *American Journal of Preventive Medicine*, 51/4, 531-539.

21. Couteau C., Couteau O., Alami-El Boury S., Coiffard L.J., (2011), "Sunscreen products: what do they protect us from?", *International Journal of Pharmaceutics*, 415/1-2, 181-184.

22. Cline A., Uwakwe L.N., McMichael A.J. (2018), "No sulfates, no parabens, and the "no-poo" method: a new patient perspective on common shampoo ingredients", *Cutis*, 101 (1), 222-226.

23. Arechabala B., Coiffard C., Rivalland P., Coiffard L.J., de Roeck-Holtzhauer Y., (1999), "Comparison of cytotoxicity of various surfactants tested on normal human fibroblast cultures using the neutral red test, MTT assay and LDH release", *Journal of Applied Toxicology*, 19/3, 163-165.

## 1. 2. LA COSMÉTOPHOBIE, UNE PEUR ENTRETENUE PAR CERTAINES MARQUES DE COSMÉTIQUES

Face à ce type de situation, il est difficile de ne pas se poser des questions du type « *À qui profite le crime ?* ». Dans le cas présent, on voit bien que ce sont les gammes de cosmétiques Bio qui entretiennent les peurs en apposant sur l'emballage des produits de multiples mentions (« sans conservateur », « sans paraben », « sans phenoxyéthanol », « sans glycols », « sans sulfates », au point que l'on appelle parfois ces produits, les produits « sans, sans ») et en diffusant, sur leurs sites, des messages anxigènes du type « *Des cosmétiques toxiques avec paraben pour un cancer assuré<sup>[24]</sup> !* », « *oLution, c'est 0% d'ingrédients toxiques ou douteux. Du coup, notre liste de "sans-cesti et sans-cela" est super longue<sup>[25]</sup>...* » et, sans surprise, dans cette liste « super longue », on retrouve les parabens et le phénoxyéthanol, « les parabens sont métabolisés (on peut les retrouver dans l'organisme), ce qui peut être considéré comme inquiétant<sup>[26]</sup> ».

### CONCLUSION

La liste des matières premières alimentant la cosmétophobie est relativement stable et déjà bien fournie. Il s'agit principalement de conservateurs antimicrobiens, d'excipients et de filtres UV.

Si d'une part, il n'est pas possible de généraliser la production de cosmétiques stériles et que les conservateurs sont indispensables, d'autre part, le rayonnement ultraviolet est nocif pour la peau avec des conséquences graves à types de cancers et en conséquence les filtres UV sont indispensables à la formulation des produits de protection solaire.

Dans ce contexte, il conviendrait de redonner confiance au consommateur dans les produits cosmétiques en rappelant qu'il existe, au niveau de l'Union européenne, un Comité Scientifique pour la Sécurité des Consommateurs (CSSC), en charge de toutes ces questions et que le Règlement (CE) N°1223/2009 est conçu de telle manière que sa stricte application permet de garantir la sécurité d'emploi des produits cosmétiques.

24. [En ligne] [www.bon-coin-sante.com](http://www.bon-coin-sante.com)

25. [En ligne] [www.oolution.com](http://www.oolution.com)

26. [En ligne] [www.pennybio.com](http://www.pennybio.com)